TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017–211704218 – 20261015-CM2026_114-DE
Accusé de Réception Préfecture Reçu le 16/10/2026 – Publié le 16/10/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2026

NOMBRE DE conseillers municipaux :
. En exercice : 29 . Présents : 22 . Absents : 7 . Pouvoirs : 6
DATE DE L'AFFICHAGE de la liste des délibérations : 16/10/ 2026

OBJET :
CM2026_114 – Réhabilitation de l'école maternelle la Taillée lots n° 2 à 14 – choix des attributaires

L'an deux mille vingt-six, le quinze du mois d'octobre à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de SAUJON s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal FERCHAUD, Maire, en session ordinaire d'après convocation faite le neuf octobre deux mille vingt-six.

PRESENTS :
Mmes et Ms Pascal FERCHAUD / Jean-Christophe DORIDOT / Michèle PREVOT / Jean-Marc BABIN / Elisa RATISKOL / Alain FRICAUD / Alexandra LAVOIES / Jean-François DANIEL / Jean DAUDENS / Mariette ADOLPHE / Gabriel DITGEN / Elia LARROUSSE / Alain MAGEAUD / Marie-Madeleine ROUIL / Frédéric BOTTON / Sandrine LAPEYRADE / Christophe HERNANDEZ / Sylviane MITAINE / Jean-Christophe DELHAYE / Isabelle LEMAIRE / Jean-Luc GENSAC / Delphine LE GARREC

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :
- André FRANCHI représenté par Jean-Marc BABIN
- Lucas GERVRAUD représenté par Isabelle LEMAIRE
- Alexandra WUCHER représentée par Jean-Christophe DORIDOT
- Pascaline DUCLAUD représentée par Elisa RATISKOL
- Julien LEVEQUE représenté par Michèle PREVOT
- Claudine GROLLEAU représentée par Alexandra LAVOIES

ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTES :
- Nathalie NICOLE

SECRETAIRE DE SEANCE :
Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à l'élection du secrétaire pris dans le sein du conseil. Madame Michèle PREVOT a été désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

HÔTEL DE VILLE
1, PLACE GASTON BALANDE
B.P. 108 – 17600 SAUJON
TÉL. : 05 46 02 80 07
contact@saujon.fr
www.saujon.fr

4. REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE LA TAILLEE LOTS N° 2 A 14 – CHOIX DES ATTRIBUTAIRES

Monsieur MAGEAUD, Conseiller Municipal délégué, rappelle à l'assemblée que la commune a engagé une opération de réhabilitation de l'école maternelle La Taillée, destinée à adapter les locaux aux besoins actuels des élèves et du personnel et à améliorer les conditions de fonctionnement, de sécurité, d'accessibilité et de performance énergétique du bâtiment.

Cette opération est réalisée avec l'accompagnement du groupement de maîtrise d'œuvre ORIGINES AGENCE D'ARCHITECTURE / AREST NIORT (BET Structures) / ABAQUE INGENIERIE (BET Fluides CVC Thermique) / E2CT (Economiste EPC).

Afin de permettre le démarrage de l'opération dans les meilleurs délais, le lot n°1 « Désamiantage – Déconstruction » a fait l'objet d'un marché anticipé. À l'issue de cette première consultation, le marché correspondant a été notifié le 27 juillet 2026.

La consultation relative aux lots de travaux n°2 à 14 a ensuite été lancée le 06 août 2026 afin de poursuivre la mise en œuvre de l'opération.

Au vu des rapports d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres propose de retenir les entreprises ci-après présentant les offres économiquement les plus avantageuses :

Corps d'état	Entreprise	Offre de base hors tranche conditionnelle	
		Montant HT €	Montant TTC €
LOT n° 02 - TERRASSEMENTS - ESPACES VERTS	ETATP PICOULET GEMOZAC	117 215,80	140 658,96
LOT n° 03 - ADAPTATIONS STRUCTURELLES - GROS ŒUVRE	ALM ALLAIN SAINTES	107 381,27	128 857,52
LOT n° 04 - MOB - CHARPENTE BOIS - BARDAGE BOIS	ENAULT BOIS DOMPIERRE S/MER	180 769,34	216 923,21
LOT n° 05 - COUVERTURE TUILES - COUVERTURE METALLIQUE	OLIVIER SAS ORIGNOLLES	155 258,18	186 309,82
LOT n° 06 - ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR	EURL JIBER LA ROCHELLE	50 412,73	60 495,28
LOT n° 07 - MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - SERRURERIE	RIDORET MENUISERIE LA ROCHELLE	227 179,01	272 614,81
LOT n° 08 - MENUISERIES INTERIEURES BOIS	CSI BATIMENT SAINTE SOULLE	81 711,13	98 053,36
LOT n° 09 - CLOISONS SECHES - PLAFONDS SUSPENDUS	SASU ELKA LA ROCHELLE	96 017,17	115 220,60
LOT n° 10 - CARRELAGES - FAIENCES	SARL CARRELAGE ARRIVE DANIEZ SAUJON	36 638,54	43 966,25
LOT n° 11 - REVETEMENTS DE SOL SOUPLE	SOL CREATION 17300 ROCHEFORT	22 328,11	26 793,73
LOT n° 12 - PEINTURES	SARL CARRELAGE ARRIVE DANIEZ SAUJON	19 858,76	23 830,51
LOT n° 13 - ELECTRICITE COURANTS FORT ET FAIBLE	SAS EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES POITOU CHARENTES SAINT-JEAN D'ANGELY	63 195,88	75 835,06

LOT n° 14 - CHAUFFAGE VENTILATION PLOMBERIE SANITAIRE	SAS DUPRE SOLUTIONS ENERGIES SAINTES	144 365,52	173 238,62
TOTAL		1 302 331,44	1 562 797,73

Le Conseil Municipal est invité à délibérer et, en cas d'accueil favorable, décider :

- DE RETENIR les entreprises désignées ci-dessus pour les lots n° 2 à 14 de l'opération de réhabilitation de l'école maternelle La Taillée, pour les montants H.T. et T.T.C. indiqués dans le tableau ci-dessus,

- D'AUTORISER le Maire à signer les marchés correspondants et toutes les pièces s'y rapportant.

Pour : 28
Contre : /
Abstention : /

Fait et délibéré 15 octobre 2026
Pour copie conforme

Le Maire,
P. FERCHAUD

La secrétaire de séance,
M. PREVOT